



ORIENTATIONS POUR LE SERVICE DIOCESAIN DE LA CHARITE

UN SERVICE MISSIONNAIRE

Le Service Diocésain de la Charité a été créé pour privilégier le service des personnes en précarité dans l'ensemble du diocèse et ce, au cœur des préoccupations contemporaines.

Il s'inscrit dans la dynamique des orientations pastorales « Pour une Eglise missionnaire en Moselle », et plus précisément dans la mission de la diaconie.

Il a pour mission :

- De mettre en œuvre l'Évangile du Christ au service de la personne, notamment des plus pauvres, en éveillant les baptisés à la solidarité de proximité et en les invitant à poser des gestes concrets vis-à-vis de leurs frères.
- De fédérer, développer et coordonner la diaconie dans le diocèse, en lien étroit avec l'évêque, son Conseil et le Conseil diocésain de la Solidarité.
- D'animer la Fédération Caritas Moselle et représenter cette dernière auprès des autorités et des instances civiles et religieuses.

Dans le cadre du projet pastoral diocésain, le Service accompagne les archiprêtres et les personnes nommées à l'office de la diaconie et met en place les formations nécessaires à la mission des acteurs locaux.

Convaincu que l'Église ne peut se contenter de confier l'exercice de la charité qu'à des "spécialistes", le Service Diocésain de la Charité doit permettre à chaque baptisé de prendre toute sa place dans l'effort caritatif du diocèse et de la société.

Dans le cadre de sa mission, le Service Diocésain de la Charité travaille avec l'ensemble des Services diocésains et plus particulièrement, pour l'office de la diaconie, avec la Pastorale des Migrants et les mouvements et associations de solidarité.

ENGAGEMENTS DU SERVICE

- Stimuler l'engagement caritatif des catholiques de Moselle par le développement de liens avec les paroisses, les services, les mouvements et associations caritatifs présents dans le diocèse.

- Sensibiliser à une écologie intégrale pour élaborer des pistes concrètes en faveur d'un mode de vie plus respectueux de l'environnement et plus solidaire.
- Porter la pastorale du deuil (7^{ème} œuvre de miséricorde), en collaboration avec le Service Diocésain de Pastorale Liturgique et Sacramentelle, le Service Formation et le Service Santé – Handicap, pour montrer la sollicitude de l'Eglise pour les personnes frappées par un deuil.

AXES D'INTERVENTION

- **Dans l'Église locale**

- ✓ Former les acteurs locaux.
- ✓ Promouvoir et accompagner des initiatives locales en lien avec la diaconie.
- ✓ Relayer les appels à la solidarité émanant de la Conférence des Evêques de France ou du Saint Siège.
- ✓ Accompagner la Pastorale du deuil dans toutes ses étapes.
- ✓ Développer et promouvoir l'écologie intégrale qui lie protection de l'environnement et lutte contre les inégalités.
- ✓ Sensibiliser aux placements éthiques, favoriser le développement des circuits courts et le commerce équitable.
- ✓ Sensibiliser les jeunes à la solidarité et à l'écologie (lien avec le Service Diocésain pour l'Evangélisation des Jeunes et le Service Diocésain de la Catéchèse, du Catéchuménat et de l'Enseignement Religieux et de l'Enseignement catholique).

- **Dans les Eglises particulières d'autres pays**

- ✓ Accompagner des jumelages et des actions caritatives avec d'autres diocèses, en lien avec l'évêque du lieu.

- **Dans la société**

- ✓ Prendre en compte et accompagner la réflexion politique concernant le bien commun.
- ✓ Intervenir dans les établissements scolaires, avec les mouvements, pour éveiller à la solidarité.

La charité, amour du Christ en actes, rend concrète la communion de l'Eglise. Elle unit les baptisés qui vivent et témoignent de cet amour pour leurs frères. C'est dans cet esprit et en collaboration avec les différents acteurs de la diaconie, que le Service Diocésain de la Charité de Moselle entend mener à bien sa mission.

Donné à Metz, le 15 octobre 2020

Mgr Jean-Christophe Lagleize

Evêque de Metz